

à affranchir

Promo Sciences
7, impasse Roqueplan
13002 Marseille

Renseignements et inscriptions :

PROMO SCIENCES

Organisation de Colloques
7, impasse Roqueplan
13002 Marseille

Contact : Viviane Bernadac
Tél. : 04 91 91 24 89
Fax : 04 91 91 76 83
E-mail : bernadac@promosciences.com
Web : <http://www.promosciences.com>

Organisées par :



GRECA
C/O Robert Giraud
15, rue de Verdun - 13005 Marseille
Site web : www.greca.fr



Ordre des Avocats
À la Cour d'Aix-en-Provence
5, rue Rifle Rafle - 13100 Aix-en-Provence



www.greca.fr

DROIT & 19^e rencontres CONSTRUCTION

de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

VENDREDI 23 Aix-en-Provence
SEPTEMBRE 2011

Création & Réalisation **ORISI** Imprimerie

19^e rencontres **DROIT &
CONSTRUCTION**
de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



**GRUPEMENT DES EXPERTS
PRES LA COUR D'APPEL
D'AIX-EN-PROVENCE**

MEMBRE DE
L'UCECAAP
ET DU CNCEJ



Le prochain colloque

Droit & Construction

de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

parrainé par Madame
la Première Présidente
Catherine HUSSON-TROCHAIN

En partenariat avec l'EDA SUD-EST

aura lieu le : **vendredi 23 septembre 2011**
de 9h à 17h30.

**Au Centre des Congrès d'Aix,
Amphithéâtre CEZANNE
14 Boulevard Carnot,
13100 AIX-EN-PROVENCE.**

*Parking Carnot
à proximité immédiate.*

Le déjeuner aura lieu
au Mas d'Entremont
(transport en car).



le matin (accueil à partir de 8 h 15)

**La responsabilité de l'expert d'assurance,
de son mandant et de l'expert judiciaire.**
*Monsieur Michel ZAVARO,
Président de chambre à la Cour d'Appel de Paris.*

**La responsabilité du maître d'œuvre en phase
travaux et réception.**
*Maître Elisabeth BILLET-JAUBERT
et Maître Gérard MINO, Avocats au barreau de Toulon.*

**L'assurance dommages ouvrages
avant la réception**
*Monsieur Richard LELAÏT,
Responsable juridique à la direction construction
de AXA entreprises.*



l'après-midi (à partir de 14 h 30)

**Commentaire sur la jurisprudence
de l'année écoulée.**
*Maître Jean-Rémy DRUJON d'ASTROS,
Avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.*

**Les responsabilités pénales dans le droit
de la construction.**
*Monsieur Gabriel ROUJOU de BOUBEE,
Professeur honoraire à l'université de droit de Toulouse.*

La réglementation RT 2012.
*Monsieur Marc SCHOEFFTER,
Ingénieur au service bâtiment de l'ADEME,
en charge des réglementations thermiques.*

A nous retourner à l'adresse indiquée au verso avant le 5 septembre 2011
ou par internet : <http://www.promosciences.com/greca11>

Madame Monsieur

Fonction

Société

Adresse

.....

Tél E-mail

Participera aux Rencontres “Droit & Construction” de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.
vendredi 23 septembre 2011 Le matin l'après-midi

Participera au déjeuner au Restaurant “Le Mas d'Entremont.”
Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 155 € à l'ordre du GRECA, au titre des frais de participation.

Ne participera pas au déjeuner.
Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 110 € à l'ordre du GRECA, au titre des frais de participation.

Ne pourra pas participer.

Pour l'Ordre des Avocats :

Michel FAURE,
Avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Pour le Greca :

Robert GIRAUD,
Expert près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Synthèse des travaux

par Monsieur Yves BLANC-SYLVESTRE,
Président de Chambre à la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence.

NOTA : L'EDA SUD-EST valide 8 heures de formation, au titre de l'article
14-2 de la loi du 31 décembre 1971, pour cette journée.

COUPON-REPOSE

19° Rencontres
“DROIT &
CONSTRUCTION”
de la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence.

Pour éviter les retards dûs aux
transmissions par courrier, nous
vous recommandons vivement
de vous inscrire directement sur
le site web suivant :
<http://www.promosciences.com/greca11>